

Day	Temp (°C)	Humidity (%)
MER 27	8 / 24	0 / 0
JEU 28	8 / 24	0 / 0,5
VEN 29	9 / 23	0 / 0,5
SAM 30	11 / 22	2 / 7
DIM 01	10 / 20	0 / 0,3
LUN 02	9 / 19	0 / 0

## Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**

## Stades phénologiques et données météorologiques



"Trois feuilles étalées"

Le stade le plus généralement observé est de "2 à 3 feuilles étalées". Les parcelles les plus tardives sont au stade "sortie des feuilles" et les plus précoces sont au stade "4 à 5 feuilles étalées/grappes visibles". Les stades peuvent être très hétérogènes au sein d'une même parcelle et d'une parcelle à l'autre pour un même cépage.



"Inflorescences visibles"

## DONNEES METEOROLOGIQUES

### Météorologie:

La semaine dernière a été bien arrosée, le cumul des pluies est compris entre 42 et 85 mm selon les secteurs. Selon les prévisions actuelles, la semaine en cours s'annonce plus sèche avec de la douceur. Un petit risque de pluie est annoncé pour samedi, cela reste à confirmer.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

La période de risque est en cours. Une forte pluie au stade "2-3 feuilles étalées" peut engendrer des contaminations, en particulier sur les parcelles présentant un historique et/ou de baies momifiées. **Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des fortes pluies du 23 avril.**

### Préconisations

**A ce jour aucune pluie significative n'est prévue pour cette semaine. Restez vigilants, surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant la pluie, en particulier sur les parcelles à risque.**

\* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)

### Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mesure prophylactiques : En 2021, de nombreuses parcelles ont subi de fortes attaques. Eliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permettra de faire baisser la pression.

### A retenir

Surveillez l'évolution des prévisions météo.

## MILDIU

### Analyse de risque

#### Modélisation:

Les tous premiers oeufs ont été modélisés comme mûrs, le 17 avril. Lors des pluies du 23 avril des contaminations pré-épidémiques de faible intensité ont été modélisées. Seules les parcelles très sensibles sont concernées.

La maturité de la masse des oeufs est prévue pour le 2 mai au plus tôt. Aucune contamination épidémique n'est possible avant cette date.

### Préconisations

**En l'absence de pluie significative, aucune contamination n'est prévu cette semaine. La maturité de la masse des oeufs est prévue pour le 2 mai au plus tôt, surveillez l'évolution des prévisions météo après cette date.**

#### Produits de contact:

\* Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)  
\* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications)

#### Produits systémiques:

\* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, biocontrôle  
\* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, biocontrôle  
\* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max)

### A retenir

La maturité de la masse des oeufs sera atteinte autour du 2 mai.

## OIDIUM

### Analyse de risque

La période de risque est en cours sur les parcelles sensibles. Les conditions actuelles sont favorables, des contaminations sont possibles.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

### A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles.

### Préconisations

**La période de sensibilité est en cours, intervenir seulement sur les parcelles à historique.**

\* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

## VERS de la GRAPPE

### Analyse de risque

#### Observations

Eudemis : Le vol d'eudemis se poursuit, en tous secteurs.

Eulia : Aucune capture cette semaine, le vol se termine.

#### Analyse de risque

Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

### Préconisations

**Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.**

#### Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

### A retenir

Relevez les pièges.

## ERINOSE

### Analyse de risque



#### Symptômes

Formation de boursofflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

#### Nuisibilité

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

#### Au vignoble

Des symptômes sont fréquemment observés, ils peuvent être ponctuellement importants. Ils sont recensés sur divers cépages, Gamay, Duras, Fer servadou, Syrah...

### Préconisations

**Le stade d'intervention est dépassé. Le traitement se fait au stade "pointe verte".**

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'erinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre et de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

#### Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

Le stade d'intervention est dépassé.

## MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

**Le travail du sol sous le rang, une alternative au désherbage chimique**

En agriculture conventionnelle, le désherbage mécanique sous le rang est une alternative à l'utilisation des herbicides d'origine chimique. En viticulture biologique c'est une des solutions pour entretenir sous le rang, on peut aussi utiliser des brosses ou le conduire enherbé.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants, il est important d'anticiper, pour bénéficier de bonnes conditions de sol (ni trop gras, ni trop sec), il ne faut pas intervenir sur des adventices trop développées. Le choix de l'outil se fera en fonction du type de sol et du moment de l'intervention. Par exemple les lames intercepts sont plus adaptées aux sols légers et les outils rotatifs aux sols argileux.

Le nombre de passage dépendra des exigences du vigneron. L'alternance des outils est préférable afin de pallier le déplacement de terre. Il est conseillé de butter la terre sur les ceps à l'automne avec une décavaillonneuse ou des disques crénelés, pour ensuite au printemps déchausser avec une décavaillonneuse par exemple.

Ensuite au cours de la saison et selon les besoins, l'entretien se fera avec des outils effectuant un travail superficiel : lame intercepts, outil rotatif, étoile de binage.

Il pourra être nécessaire d'intervenir manuellement (sarclage), afin de dégager le pied des souches.

**Mise en œuvre :**

*Pour le travail du sol, il faut avoir à disposition plusieurs types d'outils et la puissance de traction nécessaire. Il faut posséder les compétences pour l'utilisation du matériel (réglages précis) et avoir la main d'œuvre disponible. Le nombre d'intervention est en moyenne de 4 passages par an, avec une vitesse de travail qui est très variable en fonction de l'outil utilisé.*

*Comparaison du temps et du coût entre le travail et le désherbage chimique sous le rang*

<b>Désherbage sous le rang depuis 2012</b> <small>(vigne à 2.2*1)</small>	MOYENNE GROUPE DEPHY CONV.	MOYENNE GROUPE DEPHY BIO.	DIFFERENCE bio./conv
Nombre moyen de passages (tracteur)	2.5	5.0	2.5
TOTAL MO heures/ha	3.2	16 dont 9 manuelles	13.0
TOTAL MO euros/ha (15,20€/h)	48 €	252 €	204 €
Intrants désherbage en €/ha	80 €	0 €	-80 €
Amortissement tracteur (13€/h)	35 €	96 €	61 €
Amortissement matériel (€/ha/an)	25 €	100 €	75 €
<b>Total en €/hectare</b>	<b>188 €</b>	<b>448 €</b>	<b>260 €</b>
Consommation de carburant par hectare et par an pour entretenir sous le rang l/ha	8	25	17

*Dans le prochain numéro, les outils pour le travail du sol sous le rang.*

## DIVERS

**Escargots et limaces :**

Suite aux pluies de ce week-end des limaces et escargots sont présents sur les souches.

**Préconisations :**

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

\* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée), biocontrôle*

\* *Metarex TDS, Xenon Pro, Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)*

**Alternative :**

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.



Escargots et limaces présents sur les souches.

**Acariose :**

Quelques symptômes sont signalés sur des parcelles en production de Duras et Loin de l'oeil.

**Prochain bulletin le 3 mai**

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : [https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/074\\_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS\\_TECHNIQUES/Viticulture/Documents\\_techniques/Protection\\_vignoble/doc\\_alternatives\\_ceppe\\_viti\\_12\\_04\\_2022.pdf](https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_ceppe_viti_12_04_2022.pdf)



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av O2 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.68.91.10.73  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 06.69.08.07.81  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 06.69.32.70.75

